

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 1 de 10

1. Identification**Identificateur de produit**

TIP TOP PRIMER S 500-2

Art.-No.

525 2310, 525 2341, 525 2358, 525 2480, 525 2488

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fond

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: REMA TIP TOP AG
Rue: Gruber Strasse 65
Lieu: D-85586 Poing
Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

Société: REMA TIP TOP / North America Inc.
Rue: 1500 Industrial Blvd
Lieu: Madison, GA 30650, USA
Téléphone: +1 800 225 7362,
Internet: www.rematiptop.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
(001) 352 323 3500 Infotrac/GBK GmbH-ID: 93591

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Liquides inflammables: Flam. Liq. 3
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 (dermique)
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 (par inhalation)
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A
Toxicité pour la reproduction: Repr. 2
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique: STOT SE 3 (irritation des voies respiratoires)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée: STOT RE 2

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015****Mention**

Attention

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

Liquide et vapeurs inflammables.
Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 2 de 10

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de nuire au fœtus.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Caractérisation chimique**

Préparation avec hydrocarbures aromatiques.

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
	Masse de réaction éthylbenzène et xylène	70 - 75 %

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler aussitôt un médecin.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 3 de 10

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Risqué présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Susceptible de nuire au fœtus.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée**Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NO_x).
Gaz chlorhydrique

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Veuillez à assurer une aération suffisante.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.
Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 4 de 10

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Référence à d'autres sections

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservier le récipient bien fermé.

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

Préventions des incendies et explosion

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec:

oxydants puissants, des acides forts et des bases fortes

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservier à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
100-41-4	Ethyl benzene	20			TWA (8 h)	ACGIH-2024
1330-20-7	Xylene: mixed isomers	20			TWA (8 h)	ACGIH-2024

Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 5 de 10

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) > 240 minutes, Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Noir
Odeur:	Aromatique

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	n. d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n. d.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n. d.
Point d'éclair:	25 °C

Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.
-----------------	------

Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosibilité:	n. d.
Limite supérieure d'explosibilité:	n. d.

Température d'inflammation spontanée

solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n. d.
pH-Valeur:	n. d.
Viscosité dynamique:	n. d.
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	> 217 mm²/s
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	n. d.
Hydrosolubilité:	Non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n. d.
Tension de vapeur: (à 20 °C)	n. d.
Densité (à 20 °C):	0,92 - 0,96 g/cm³

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 6 de 10

Densité apparente: n.a.

Densité de vapeur relative: n. d.

Autres données**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue:

Combustion auto-entretenue

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant: 0 %

Teneur en solvant: < 75 %

Taux d'évaporation: n. d.

Information supplémentaire

Donnée non disponible.

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Matériaux incompatibles

Des oxydants puissants

Des acides forts et des bases fortes

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NOx).

Gaz chlorhydrique

11. Données toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif par contact cutané.

Nocif par inhalation.

absence de données toxicologiques

ATEmix/cutanée: ~ 1600 mg/kg

ATEmix/inhalatif: ~ 15 mg/l (les vapeurs)

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) 1222 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 12,19 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 1,667 mg/l

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 7 de 10

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Masse de réaction éthylbenzène et xylène)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Masse de réaction éthylbenzène et xylène; xylène)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact cutané et oculaire, inhalation et ingestion.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

L'inhalation des vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Persistance et dégradation

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Pollue l' eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l' incinération.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 8 de 10

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Numéro ONU:	UN 1133
Appellation réglementaire:	adhésifs
Classes danger:	3
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Quantité limitée:	5L



Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1133
Désignation officielle de transport de l'ONU:	Adhesives
Classe(s) de danger relative au transport:	3
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Marine polluant:	No
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1133
Désignation officielle de transport de l'ONU:	Adhesives
Classe(s) de danger relative au transport:	3
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
Passenger LQ:	Y344
Quantité exceptée:	E1

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 9 de 10

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

Tous les composants sont sur la LIS.

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

Xylene (mixed isomers) (1330-20-7)

Ethylbenzene (100-41-4)

Toluene (108-88-3)

Classification SIMDUT

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

16. Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,9.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER S 500-2

Date de révision: 03.12.2024

Code du produit: 00156-0132

Page 10 de 10

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)